ID: 031-213105612-20180914-2018 22-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 13
- procurations : 2

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE IX

CENTRE

COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE

DE

L'UNION

6 bis avenue des

Pyrénées

BP 39

31240

100

700

55

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 4 septembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

<u>Etaient présents</u>: MME ISABELLE GODEAS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE

Etaient présents: Mme Isabelle Godeas, Mme Raymonde Corbon, Mme Isabelle Diaz, Mme Christiane Farrugia, M. Joël Feuillerat, Mme Monique Guedes, Mme Renee Humeau, Mme Nathalie Simon-Labric, Mme Monique Bezos, M. Jean-Paul Mauvezin, M. Andre Da Ponte.

Etaient absents ayant donné procuration : MME MARIE BIRE (POUVOIR DONNE A MME N. SIMON-LABRIC) MME MICHELE CHAVE (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS)

Etaient absents excusés: M. Marc Pere, Mme Elisabeth Attelan, Mme Nadine Maurin, M Yvan Navarro

2 05.62.79.86.16

DÉLIBÉRATION 2018/022

Objet : Signature d'une convention dans le cadre du PASS'ENFANT

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Commune de l'Union, par l'intermédiaire de son C.C.A.S, a souhaité favoriser l'accessibilité aux activités sportives, culturelles et de loisirs à tous les enfants en proposant le dispositif « PASS'ENFANT ».

Ce dispositif a été validé par le Conseil d'Administration par délibération 2018-017 en date du 12 avril 2018.

A ce titre, une convention avait été signée entre le CCAS de la Mairie de L'Union et L'Association Sportive de L'Union Football (ASUF).

En date du 2 mai 2018, l'Association Sportive de L'Union Football (ASUF) a été dissoute pour entériner la décision de fusion avec l'Association de Saint-Jean Football Club (L'ASJFC).

L'Association L'Union Saint-Jean Football Club (L'USJFC) a été déclarée en Préfecture le 5 juin 2018, sous le numéro W313028028, avec parution au Journal Officiel N° 23 du 9 juin 2018.

Envoyé en préfecture le 14/09/2018

Reçu en préfecture le 14/09/2018

Affiché le 1 4 SEP. 2018



ID: 031-213105612-20180914-2018_22-DE

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de l'autoriser à signer la convention avec l'USJFC

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention.

Pour copie conforme, La Vice-Présidente, Isabelle GODEAS,

1 4 SEP. 2018

Transmis le Affiché le

1 4 SEP. 2018